



HAL
open science

Mobilisation de routines discursives dans le discours scientifique oral : perspectives croisées

Shirley Carter-Thomas, Marie-Paule Jacques

► To cite this version:

Shirley Carter-Thomas, Marie-Paule Jacques. Mobilisation de routines discursives dans le discours scientifique oral : perspectives croisées. Milla Luodonpää-Manni; Francis Grossmann; Agnès Tutin. Les routines discursives dans le discours scientifique oral et écrit., UGA Éditions, 2022, ISBN : 978-2-37747-307-6. hal-03888097

HAL Id: hal-03888097

<https://cnrs.hal.science/hal-03888097>

Submitted on 7 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MOBILISATION DE ROUTINES DISCURSIVES DANS LE DISCOURS SCIENTIFIQUE ORAL : PERSPECTIVES CROISEES

Dans *Les routines discursives dans le discours scientifique oral et écrit*. Sous la direction de Milla Luodonpää-Manni, Francis Grossmann, Agnès Tutin. UGA Éditions, 2022

CHAPITRE III
Shirley Carter-Thomas , Lattice, Institut Mines-Télécom Business School et Sorbonne nouvelle
Marie-Paule Jacques , Lidilem, Université Grenoble Alpes.....
1. Corpus.....
1.1. Présentation globale
1.2. Spécificités de la présentation orale de conférence
2. Méthodologie
3. Analyse des phrases pseudo-clivées
3.1. Formes et fréquences
3.2. Fonctions
3.2.1. Inventaire
3.2.2. Comparaison des fonctions dans les quatre sous-corpus oraux
4. Analyse des constructions « il y a ... » et « there [be] »
4.1. Formes et fréquences
4.2. Fonctions
4.2.1. Référence temporelle
4.2.2. Amorce d'une énumération
4.2.3. Présentatif avec relative.....
4.2.4. Actualisateur d'existence
5. Analyse de « si / if + pronom personnel »
5.1. Formes et fréquences.....
5.2. Fonctions
5.2.1. Marqueur de structuration (transitions et reprises)
5.2.2. Injonctions atténuées et invitations.....
6. Conclusion

L'objectif de ce chapitre est de mettre en évidence certains segments assimilables à des « routines discursives », dans les discours scientifiques produits sous forme orale. Nous proposons d'examiner les fonctions et utilisations de trois d'entre elles de façon contrastive

dans deux langues, anglais et français, et dans deux domaines scientifiques distincts, la linguistique et la géoscience. Au préalable, l'explicitation de cette notion émergente de *routine discursive* aidera à préciser et à cadrer l'ensemble de nos objectifs et hypothèses.

La notion de *routine discursive* s'inscrit dans le prolongement des travaux en phraséologie, qui examinent ce qui dans la langue est de l'ordre du « prêt à l'emploi », disponible pour le locuteur ou le scripteur d'une langue. L'idée de *routine discursive*, inspirée des routines conversationnelles de l'analyse interactionnelle (Legallois & Tutin, 2013 ; Legallois, ce volume), ajoute deux aspects qui seront d'importance dans notre travail : le caractère routinier, qui renvoie à un usage quasi automatique, systématique et non nécessairement réfléchi, des constructions que les chercheurs rangent dans la catégorie ; la contribution au discours, sous la forme d'une ou plusieurs fonction-s assumée-s par l'unité en question. C'est ce dont rendent compte les définitions qui ces dernières années ont contribué à forger la notion.

Pecman (2012) s'intéressait au croisement de l'étude des phénomènes collocationnels avec l'analyse du discours, ce qui constitue à notre sens le socle de la notion. Dans la même direction, Née, Sitri et Veniard (2016, p. 72) proposent « de définir les routines comme l'articulation entre un format lexico-syntaxique plus ou moins figé et des fonctions textuelles ou discursives », faisant ainsi des routines un outil pertinent pour saisir « l'articulation entre phénomènes phraséologiques et déterminations discursives propres aux genres ». Sitri et Tutin (2016, p. 5) introduisent une dimension sémantique en définissant les routines comme « des suites de formes et de lemmes, parfois de catégories, formant des expressions sémantiquement compositionnelles [...]. Ces séquences [...] occupent souvent des fonctions discursives et rhétoriques remarquables ».

En définitive, la notion permet de faire se rencontrer l'observation de régularités formelles et la constatation d'effets produits dans le discours. Par exemple, Née et ses collègues (2016, p. 82) concluent « que la routine discursive mise en place autour du patron *dans le cadre* s'inscrit dans la visée évaluative du genre des rapports éducatifs, mais peut également s'interpréter comme l'actualisation d'un thème signifiant dans le discours des éducateurs, en relation avec leur identité professionnelle. »

Cette analyse de *dans le cadre*, outre qu'elle met bien en évidence la fonction remplie par la séquence qui prend alors valeur de routine, fait émerger une deuxième caractéristique des routines, effleurée dans la citation de Née, Sitri et Veniard : de par leurs fonctions sémantiques et rhétoriques, elles peuvent être caractéristiques d'un genre de discours (Longrée & Mellet, 2013 ; Sitri & Tutin, 2016). Elles ont de ce fait un rôle facilitateur pour la production et la compréhension, mais aussi un rôle de connivence sur le plan interactionnel. Elles permettent en effet d'« exprimer l'information avec fluidité, organiser l'information, signaler la structure du texte, aider à la planification du discours, agir sur l'interlocuteur (la phraséologie des actes de discours), acquérir une information demandée, être perçu comme un membre du groupe, etc. » (Legallois & Tutin, 2013, p. 19, rapportant les travaux de Wray, 2008).

C'est leur côté formulaire, au sens d'être des formules, qui leur confère la propriété de se couler avec aisance dans le discours, dont elles constituent ainsi des éléments remarquables. La facilité naît de leur récurrence formelle : devient routine une séquence qui se répète telle quelle, à quelques variations près, par exemple un *motif* (Longrée & Mellet, 2013), un *patron* (Née *et al.*, 2016), c'est-à-dire un assemblage plus ou moins rigide d'éléments lexicaux et de

places syntaxiques, autrement dit « une construction lexico-grammaticale (Gledhill & Frath, 2007) associée à un nombre restreint de formes, dont la fonction sémantique et discursive reste comparable d'une réalisation à l'autre » (Longrée & Mellet, 2013, p. 67). Cette faible variabilité, due au nombre restreint de formes qui composent le motif (dont l'analyse par Longrée et Mellet fait un proche cousin des routines discursives), rend possibles son identification dans les textes et l'analyse de ses fonctions.

Si nous récapitulons ce qu'impliquent les travaux antérieurs et les définitions que nous reprenons à notre compte, une routine discursive présente les propriétés suivantes :

- pré-construction, appui sur des associations lexico-syntaxiques préfabriquées, déjà disponibles ;
- récurrence dans les textes, récurrence à la fois formelle (voir le point suivant) et fonctionnelle ;
- faible variabilité formelle, qui concourt à sa mémorisation et à sa réutilisation.

Nos objectifs ici seront très similaires à ceux énoncés par Née *et al.* (2016, p. 76) : « identifier des séquences plus ou moins figées qui peuvent être mises en relation avec des fonctions ou des déterminations textuelles ou discursives, et dont la répétition signale qu'elles sont le support de 'routines discursives' ».

Nous nous proposons ainsi d'analyser notre corpus de communications scientifiques orales, des présentations de conférences, pour :

- identifier des segments susceptibles d'être des routines discursives,
- déterminer le ou les rôles joués par ces segments,
- comparer ces routines dans les deux langues et dans les deux disciplines du corpus d'étude.

Nous nous intéresserons à certaines routines qui ont la particularité de reposer sur des constructions syntaxiques qui combinent des éléments lexicaux formant un paradigme restreint et une structure s'insérant dans le discours.

Nous présentons en section 2 notre corpus d'étude et la méthodologie adoptée (section 3). Trois des routines les plus remarquables seront ensuite analysées (sections 4 à 6) pour dégager leurs fonctions discursives en mettant en évidence les particularités et les convergences de chaque sous-ensemble de textes – les quatre sous-ensembles étant constitués par croisement des variables langue (anglais *vs* français) et discipline (géochimie *vs* linguistique). L'analyse n'hésitera pas à recourir au contraste avec l'écrit pour identifier les spécificités de la communication scientifique orale au regard de l'appui sur des routines discursives.

Il s'agit pour nous à la fois de contribuer à l'élaboration de cette notion de routine par l'analyse de discours scientifique oral et de mettre en évidence la productivité du « prêt à parler » dans des langues et des sphères disciplinaires distinctes, que nous présentons à travers la description de notre corpus.

1. Corpus

1.1. Présentation globale

Le corpus d'étude est un sous-ensemble du corpus réuni pour le projet EIIDA (Carter-Thomas & Jacques, 2017)¹. Nous avons laissé de côté la partie en langue espagnole du corpus EIIDA

¹ L'ensemble du corpus réuni pour EIIDA est interrogeable par Scienquest <https://corpora.aiakide.net/scientext20/> page consultée le 2 avril 2021.

pour un sous-corpus que nous limitons à deux langues, français et anglais. Le sous-corpus contient ainsi les transcriptions de soixante présentations de conférence, trente dans chaque langue. Elles sont divisées équitablement entre deux disciplines, la linguistique et la géoscience, avec quinze présentations pour chaque couple langue-discipline. Le matériau originel a été recueilli sous forme orale : nous nous sommes procuré les enregistrements audio de ces présentations à l'occasion de conférences diverses². Chaque présentation a une durée relativement classique pour les formats de colloque, soit entre 15 et 25 minutes. Les enregistrements ont ensuite été transcrits par les chercheurs locuteurs natifs de la langue concernée : français pour les enregistrements en français, anglais (britannique ou américain) pour les enregistrements en anglais. Nous avons fait le choix de transcriptions orthographiques, qui permettent des traitements automatiques tels qu'un étiquetage morphosyntaxique et une lemmatisation. Dans la mesure où nos objets de recherche ne concernent ni la phonétique, ni la phonologie, mais la partie verbale du discours, nous n'avons pas procédé à l'annotation de la prosodie, intonation ou pauses.

Pour les enregistrements de linguistique, un post-traitement manuel a repéré les segments ayant valeur d'exemple et ne devant donc pas être considérés comme faisant partie du discours scientifique tel que l'orateur l'élabore. En effet, les objets des linguistes étant eux-mêmes des unités lexicales ou des unités discursives, le contenu des exemples peut fausser la perception du discours.

Pour les extractions que nous évoquerons plus loin, la présence dans les exemples de certaines formules récurrentes crée un biais, en raison duquel nous avons abandonné l'idée d'une extraction uniquement et totalement automatique. Une autre raison qui limite les possibilités d'identification automatique des routines discursives potentielles est la relativement petite taille du corpus (voir figure 1). Celle-ci tient au fait qu'il n'est pas aisé de recueillir des enregistrements de présentations de conférence, les orateurs sont réticents à accorder les droits d'enregistrer puis réutiliser ces présentations – peut-être parce qu'elles conservent des caractéristiques des « ratés » de l'oral –, et qu'il est très coûteux en temps et en énergie de les transcrire – limitation observée pour toutes les études sur l'oral. Chaque sous-corpus contient au maximum 66 000 mots. Dès lors qu'il s'agit de mettre en œuvre des procédures d'identification sur des bases statistiques, une telle taille se révèle insuffisante, quoiqu'elle permette de dégager des éléments routiniers, mais par une exploration plus manuelle.

Notre corpus d'étude se limite aux présentations de conférence, dont nous avons souligné le caractère oral. Celui-ci nous semble un facteur déterminant quant à la présence et au rôle de routines discursives, avec d'autres caractéristiques que nous évoquons brièvement, avant de présenter notre méthodologie puis nos analyses.

² L'étude de Hartwell (ce volume) est également fondée en partie sur le corpus EIIDA.

EIIDA Corpus
 Étude Interlinguistique et Interdisciplinaire des Discours Académiques
 Estudio Interlingüístico y Interdisciplinario del Discurso Académico
 Interlinguistic and Interdisciplinary Study of Academic Discourse

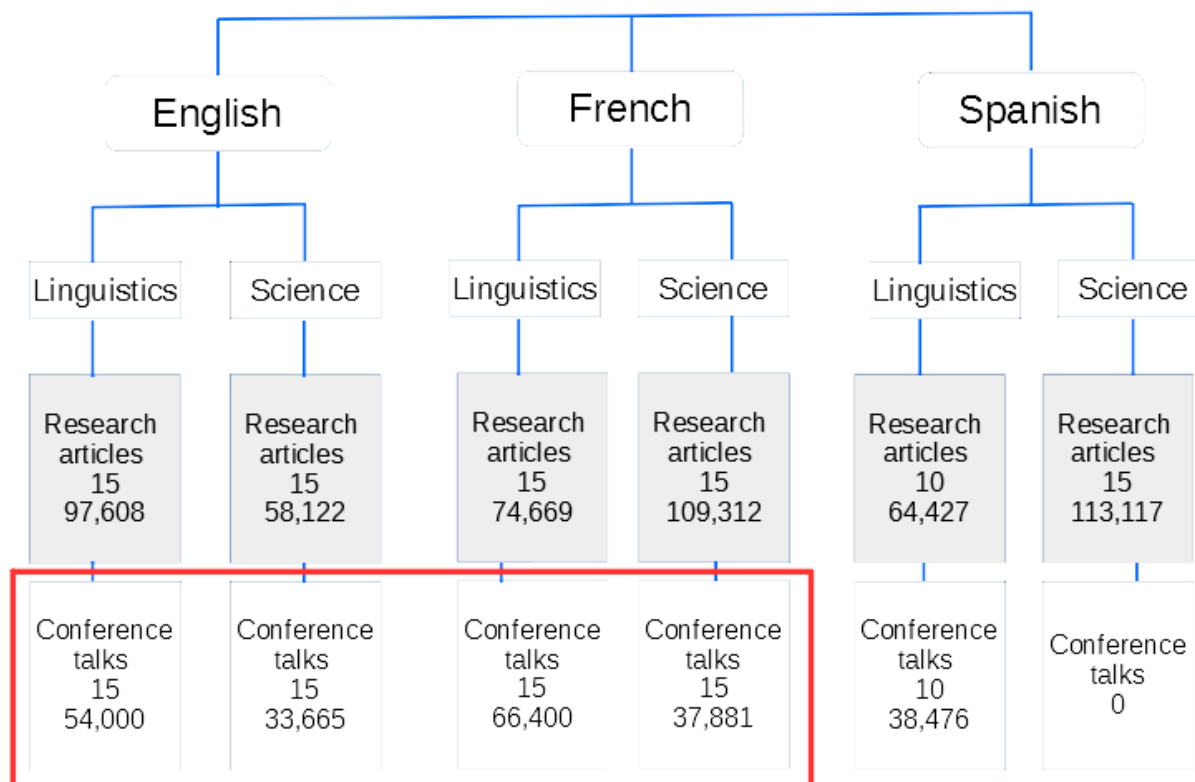


Figure 1 : Le corpus global EIIDA et les sous-corpus d'étude

1.2. Spécificités de la présentation orale de conférence

La présentation orale de conférence comporte un certain nombre de spécificités et contraintes. Elle s'insère dans un cadre institutionnel régi par des normes explicites et implicites. Le temps de parole est déterminé à l'avance, la présentation est préparée en amont et elle est donnée devant un auditoire de pairs. Carter-Thomas et Rowley-Jolivet (2003) ont identifié trois traits qui semblent caractériser tout particulièrement cette situation d'oralité :

- la nature de l'interaction
- la densité informationnelle
- l'intégration du canal visuel.

Sur le plan interactionnel, tout en étant un monologue semi-préparé, la présentation de conférence a lieu devant des auditeurs physiquement présents. Il est donc nécessaire pour le présentateur de prendre en compte cet auditoire. Autant que nous puissions en juger, les orateurs ne lisent pas un texte. Sur le plan informationnel, les présentations scientifiques font généralement montre d'une haute densité – corrélée au temps de parole restreint – et il importe

de guider les auditeurs³ et de « surligner » à leur attention les informations les plus pertinentes. Enfin, si l'orateur se sert des diapositives projetées sur un écran, ce qui est le cas des présentations étudiées ici, il doit veiller à inclure les informations visuelles transmises par ce canal dans la trame de ses commentaires verbaux.

Notre hypothèse est que ces spécificités et contraintes vont avoir une influence directe sur les routines discursives employées. Nous nous attendons à trouver des pré-construits qui permettent à l'orateur et à son auditoire de faciliter la gestion de l'un ou l'autre de ces trois aspects.

2. Méthodologie

Ainsi que cela a été souligné en introduction et dans les définitions citées, les séquences et/ou unités à considérer comme routines discursives sont récurrentes et présentent une variabilité limitée à l'interchangeabilité de quelques éléments qui forment alors paradigme. Sur la base de ces propriétés, il paraît logique d'identifier les routines en cherchant en premier lieu dans les textes des séquences relativement stables et fréquentes. Nous avons commencé par inventorier tous les n-grammes de longueur 4 de notre corpus. Pour mémoire, un n-gramme est une séquence de n éléments qui se suivent. Par exemple, « il s'agit de » est un n-gramme de longueur 4, parce que la séquence est constituée de 4 éléments graphiques.

La taille du corpus a joué de façon négative en ne livrant que très peu de séquences récurrentes de longueur 4, qui ne soient pas essentiellement formées d'éléments grammaticaux ou ponctuationnels, peu informatifs. Par exemple, un 4-gramme récurrent est « on (n') », où les parenthèses enserrant la négation ont servi au transcripteur à marquer l'incapacité à décider à l'oral de la présence ou de l'absence de cette négation, comme dans « on (n') attend pas une suite ». Cependant, quelques 4-grammes ont manifesté la récurrence d'une séquence en particulier, *il y a* (avec une possible variation du temps verbal), incluse dans *il y a un/une, qu'il y a* (partie de *ce qu'il y a*), *il y en a, il y a du, il n'y a, il y a pas, s'il y a*, séquence que nous incluons dans nos analyses et qui nous a permis de tirer d'autres fils pour l'exploration du corpus.

En effet, à partir de ces premières observations, nous avons abandonné la piste de l'identification à partir de n-grammes, qui en outre présentait l'inconvénient de ne pas nous donner accès à des séquences discontinues, telles que les pseudo-clivées qui se retrouvaient dans le contexte de *il y a*, par exemple « **ce qu'il y a** de remarquable chez Mélenchon **c'est** sa grande variation mélodique », et dont la productivité est apparue dès que l'exploration s'est focalisée sur *ce que/qui... c'est...*, ainsi que nous le verrons dans la section 4. En prenant tout de même appui sur ce que la consultation des n-grammes avait permis d'apercevoir, comme nous venons de l'explicitier, nous avons sélectionné des séquences qui jouent un rôle-clef dans la construction de l'oral de présentation de conférence, nous en présentons ici trois : les pseudo-clivées (section 4), « il y + V-avoir » en français, « there + V-be » en anglais (section 5), les tournures « si + pronom personnel » en français, « if + pronom » en anglais (section 6). Ces séquences nous ont paru intéressantes en ce qu'elles semblent typiques de l'oral, moins

³ Pour les routines de guidage à l'écrit, voir Ji, chap. 8, ce volume.

présentes voire absentes à l'écrit, ce que nous vérifions par la comparaison avec les articles écrits du corpus EIIDA (voir ci-dessus).

Pour chaque séquence retenue, notre analyse indiquera d'abord les formes et fréquences réalisées dans les sous-corpus avant de préciser les fonctions associées. La recherche des occurrences a été réalisée avec la plateforme d'interrogation de corpus Scienquest⁴, qui permet de combiner en une même requête des contraintes de nature lexicale (lemme ou forme précis) et de nature grammaticale (catégorie requise ou exclue).

3. Analyse des phrases pseudo-clivées

3.1. Formes et fréquences

L'examen du corpus a révélé la grande productivité des phrases pseudo-clivées dans les présentations orales en anglais, confirmant ainsi les constats antérieurs de Carter-Thomas et Rowley-Jolivet (2003), concernant le fréquent recours à cette structure par les chercheurs anglophones dans leurs présentations. En étendant la recherche à la construction équivalente en français, sa productivité chez les présentateurs francophones se vérifie également.

Les phrases pseudo-clivées ont la forme suivante :

« WH- P' is X » :

(1) what we need to do is balance our effort and resources

« ce qui/que – P' c'est X » :

(2) ce qui ce qui m'intéresse c'est qu'il y a deux fonctionnements

Dans les deux langues, il s'agit ainsi d'un énoncé segmenté en deux parties, avec les deux éléments mis en relation au moyen du verbe *être* (ou *be*). En anglais, c'est le pronom relatif *what* qui est la forme la plus courante pour introduire la pseudo-clivée (cf. Biber *et al.*, 1999). En français il s'agit habituellement des relatives périphrastiques, *ce qui* ou *ce que* (Riegel *et al.*, 2009). Il existe une relation de spécification entre un premier segment peu spécifié et un second segment qui l'explique.

Les pseudo-clivées ont été reconnues depuis longtemps pour leur rôle important sur le plan informationnel. Comme Halliday et Mathiessen (2004) l'expliquent, la pseudo-clivée fournit une certaine souplesse sur le plan syntaxique, permettant au locuteur de désigner explicitement l'élément (ou groupe d'éléments) qu'il souhaite thématiser et d'organiser le matériau linguistique autour de celui-ci :

« Its function is to express the Theme-Rheme structure in such a way as to allow for the Theme to consist of any subset of the elements of the clause. (...) a thematic resource, enabling the message to be structured in whatever way the speaker or writer wants. » (Halliday & Mathiessen, 2004, p. 70).

Tout en respectant la structure informationnelle non-marquée thème/rhème, le clivage permet aussi d'accentuer la division entre thème et rhème, ou le pré-supposé et le posé (Lambrecht, 1994). Autrement dit, le premier segment prépare l'introduction de l'élément

⁴ <https://corpora.aiakide.net/scientext20> page consultée le 2 avril 2021

rhématique. Ces propriétés présuppositionnelles et thématiques font des pseudo-clivées des constructions extrêmement spécifiques du point de vue informationnel et l'on peut faire l'hypothèse qu'elles apparaîtront dans des contextes discursifs relativement typés (cf. Legallois & Grea, 2006 ; Apothéloz & Roubaud, 2015).

Après avoir extrait toutes les occurrences correspondant à ces schémas syntaxiques dans notre corpus, une analyse manuelle nous a permis d'écarter les phrases inachevées et les cas où nous n'étions pas en présence de véritables pseudo-clivées⁵.

	Présentations orales	Articles écrits
Anglais Sciences	78	0
Anglais Ling.	54	0
Français Sciences	34	8
Français Ling	39	0

Tableau 1. Distribution des phrases pseudo-clivées dans les présentations orales et les articles écrits

Comme le tableau 1 le montre, la phrase pseudo-clivée est employée régulièrement dans les quatre sous-corpus de présentations, avec une quantité particulièrement importante dans le corpus anglais de géo-science. Si nous comparons ces résultats avec le corpus écrit correspondant, on ne relève aucune phrase pseudo-clivée dans le corpus anglophone, et seulement huit occurrences en français (toutes dans le corpus de sciences). Il semblerait donc que la pseudo-clivée soit vraiment une spécificité des présentations scientifiques orales, et non pas du langage scientifique en général. Cette prédilection pour l'oral corrobore les résultats des autres études, à la fois pour l'anglais et le français, où on constate que les pseudo-clivées se rencontrent fréquemment en situation d'oralité. Par exemple, Roubaud et Sabio (2018) constatent que les 2/3 des occurrences des pseudo-clivées recueillies proviennent de corpus oraux, contre 1/3 pour les corpus écrits, ce qui contribue à établir la primauté de ces énoncés à l'oral. Collins (1991 : 184) constate également que les pseudo-clivées anglaises sont largement plus exploitées dans les dialogues et dans les situations de monologue qu'à l'écrit.

Quel rôle joue alors cette construction dans la communication de congrès et pourquoi les orateurs en auraient-ils besoin, alors que dans les articles scientifiques correspondants, ils semblent très bien s'en passer ? Nous avons cherché à approfondir les fonctions précises de son utilisation dans les présentations pour voir si nous sommes fondées à la considérer comme une routine.

3.2. Fonctions

3.2.1. Inventaire

Un examen attentif des contextes nous a permis d'identifier quatre catégories de fonctions récurrentes des phrases pseudo-clivées.

⁵ Nous avons écarté par exemple les séquences attributives : ce que j'ai mangé c'était excellent. Bien que superficiellement identiques aux pseudo-clivées, il n'y pas de valeur de spécification et la fonction pragmatique est bien différente.

a) Mise en valeur des résultats ou des faits importants

Comme le temps de parole dans les présentations est limité, il est important de surligner les informations les plus pertinentes. En clivant l'énoncé en deux parties distinctes, il y a une focalisation explicite sur les constituants à droite :

(3) ce qu'il y a de remarquable chez Mélenchon / c'est sa grande variation mélodique

(4) what's important / is to keep in mind that they have been learning English some of them since age six or even earlier,

De cette manière, les orateurs attirent l'attention des auditeurs sur les faits ou conclusions qu'ils jugent particulièrement importants de retenir.

b) Fonctions méta-textuelles

Les commentaires méta-textuels peuvent jouer un rôle important dans l'indication de la structure d'une présentation, facilitant et guidant la compréhension des auditeurs (Swales & Malczewski, 2001 ; Thompson, 2003). Les orateurs préparent les auditeurs pour ce qui va venir, en décrivant par exemple l'objectif de leur présentation (5) ou l'ordre de son déroulement (6). En incluant les commentaires de ce type au sein d'une phrase pseudo-clivée, des indications sont davantage soulignées, les auditeurs sont prévenus que des explications vont suivre.

(5) ce qu'on va vous présenter aujourd'hui / c'est la méthode qu'on établit pour identifier

(6) what I'll tell you first / is that there's been a dramatic change in our view

c) Reformulations ou exemplifications

Une autre fonction discursive des pseudo-clivées concerne la reformulation ou l'exemplification. Les orateurs aident les auditeurs à suivre le contenu scientifique en élaborant certaines notions clés ou en donnant des exemples (7) :

(7) ce qu'on appelle parfois semi-auxiliaires / ce sont des verbes du type aller

En soulignant ces exemplifications avec la pseudo-clivée, l'orateur peut introduire aussi une certaine qualité dialogique dans son monologue. L'orateur fournit une réponse à une question implicite qu'il imagine que l'auditeur est en train de se poser en filigrane : « Qu'est-ce qu'on appelle semi-auxiliaires ? » ; « ce qu'on appelle parfois semi-auxiliaires ce sont [...] ».

d) Références au canal visuel

Une dernière fonction des phrases pseudo-clivées, très récurrente dans notre corpus de présentations, concerne les références aux diapositives ou à tout élément visuel incorporé dans les diapositives.

(8) ce que j'ai surligné en rouge / ce sont les contours dits « conclusifs »

(9) what's going to happen / is the yellow balls are going to turn blue

Comme un certain nombre de diapositives accompagnent en permanence les paroles de l'orateur, il lui incombe de s'y référer et d'inclure les informations nécessaires dans son commentaire verbal. En (8) par exemple, l'orateur explique le codage couleur employé sur la diapositive, et en (9), il explique ce que l'assistance va voir dans la séquence vidéo qui va être projetée à l'écran. Dans les deux cas, les informations sont mises en valeur par l'adjonction de

la phrase pseudo-clivée. Les auditeurs sont avertis qu'une information importante est imminente et sont incités à prêter plus d'attention à l'information présentée dans le rhème.

3.2.2. Comparaison des fonctions dans les quatre sous-corpus oraux

Nous avons cherché à comparer la répartition de ces fonctions dans les quatre sous-corpus. Comme le tableau 2 le montre, c'est la mise en valeur de certains faits et résultats scientifiques qui représente la fonction la plus fréquente des phrases pseudo-clivées dans nos présentations.

	Mise en valeur des résultats	Comment. méta-textuels	Définitions / reformulations	Réf. au canal visuel	Total
Anglais linguistique	35%	28%	18.5%	18.5%	100 (n=54)
Anglais sciences	38.5%	18%	7.5%	36%	100 (n=78)
Français linguistique	54%	13%	7.5%	25.5%	100 (n=39)
Français sciences	41%	6%	0	53%	100 (n=34)

Tableau 2. Pseudo-clivées : distribution des fonctions dans les 4 sous-corpus

Les orateurs francophones et anglophones, en linguistique et en sciences, font largement appel à cette construction pour surligner leurs résultats et conclusions les plus pertinents :

(10) what we really need to do is **to start using rainwater tanks**

L'orateur doit accommoder la haute densité informationnelle de son discours aux contraintes du traitement en temps réel. Les constructions comme les pseudo-clivées permettent de ralentir le flot et de signaler d'une façon explicite les informations qu'il juge les plus essentielles et pertinentes pour les auditeurs : *ce qu'il y a de remarquable [...], ce qui est important [...], what we need to do.*

La deuxième catégorie de fonction la plus courante est celle utilisée pour référer à une diapositive ou autre élément visuel. Les chercheurs anglophones et francophones emploient les phrases pseudo-clivées pour expliquer ce que l'assistance doit comprendre sur la diapositive. Dans les deux langues, ce type d'emploi est surtout très fréquent dans le corpus de sciences, sans doute en partie à cause de la plus grande périodicité des diapositives en géoscience, par rapport à la linguistique, et de la très grande importance accordée aux informations visuelles dans ces disciplines scientifiques (voir Rowley-Jolivet, 2000) :

(11) ce qu'on voit ici dans cette courbe / c'est plutôt une sédimentation lacustre classique

L'emploi de la pseudo-clivée permet tout d'abord au chercheur de ralentir le flot discursif. Il attire ensuite l'attention de l'assistance sur l'élément visuel avant de fournir des explications

sur le contenu cet élément. Le procédé est « arrêtez, regardez, comprenez ». Sans la pseudo-clivée, l'information aurait reçu moins d'impact.

La troisième fonction en termes de fréquence, la fonction méta-textuelle des phrases clivées, est plus employée par les présentateurs anglophones que par les chercheurs francophones. Comme certains travaux précédents portant sur les communications de congrès l'ont démontré (Rowley-Jolivet & Carter-Thomas, 2005 ; Thompson, 2003), les présentateurs anglais semblent souvent jouer le rôle de guide, fournissant des indications aux auditeurs sur la structure ou l'objectif de leur présentation :

(12) what we are not going to look at today [...] / is pathos or appeals to the emotions

(13) what I'm going to do in the rest of my talk / is to tell you about [...],

Il s'agit d'une approche qui a été qualifiée de « reader-friendly » (Dahl, 2004). En revanche, dans les présentations françaises ces indications apparaissent généralement moins explicites. Nos résultats ici concernant les pseudo-clivées semblent confirmer cette tendance⁶.

La fonction reformulative ou d'exemplification des phrases clivées n'est pas très productive dans notre corpus. Il s'agit d'une fonction un peu plus utilisée en linguistique, et dans notre corpus elle est un peu plus fréquente en linguistique anglaise qu'en linguistique française :

(14) what this means / is that the subject does the "ing" [...]

Le pseudo-clivage sert donc diverses fonctions, tant au niveau de l'interaction que pour la gestion du discours verbal. Certaines sont assumées aussi par « il y a ... » et « there is ».

4. Analyse des constructions « il y a ... » et « there [be] »

Une autre construction semble assez typique de l'oral – en particulier en français –, c'est le tour « il y a... » et son analogue anglais « there [be] ». On en trouve en effet, toutes variantes confondues, en français respectivement 57 occurrences à l'écrit et 288 à l'oral et en anglais 154 dans les articles et 246 dans les présentations orales. Si l'on rapporte ces chiffres à la taille du corpus, dans les deux langues la proportion à l'écrit est de 1 ‰, elle grimpe en français oral à 8 ‰ et en anglais oral à 4 ‰, ce qui confirme la nette préférence pour l'oral. Ce chiffre corrobore aussi les résultats de Carter-Thomas et Rowley-Jolivet (2001) qui ont également trouvé presque quatre fois plus d'occurrences de ce qu'elles désignent comme *existential there* dans leur corpus de présentations que dans celui d'articles. En français, d'après Bichard (1999), *il y a* a été « [l]ongtemps considéré comme un tour syntaxiquement fautif, voire totalement inutile, en particulier depuis *La Logique de Port-Royal* » (p. 49), ce qui explique peut-être sa moindre présence dans les articles.

Comme pour les pseudo-clivées, nous ferons d'abord l'inventaire des caractéristiques syntaxiques de la tournure avant de nous intéresser à ses fonctions.

⁶ Il est possible que la composition précise des quatre sous-corpus ait une incidence sur ces résultats. Le corpus français de sciences intègre des présentations des post doctorants, alors que le corpus équivalent anglais contient des présentations de chercheurs plus confirmés. Néanmoins, dans le corpus linguistique où le profil des présentateurs est similaire dans les deux langues, nous remarquons aussi la même tendance.

4.1. Formes et fréquences

En français, deux variations principales peuvent modifier la tournure : le temps verbal et l'insertion soit de la négation, soit du pronom *en* (*il y en a*), le seul à pouvoir se placer en position clitique (Bichard, 1999). Assez massivement, c'est une forme affirmative au présent qui est utilisée : 229 occurrences sur les 288.

(15) dans le discours de meeting politique **il y a** beaucoup plus de frontières prosodiques importantes qui séparent les constituants

Les autres temps verbaux employés sont l'imparfait, le subjonctif présent, le futur et le conditionnel, ces deux derniers avec des occurrences uniques. La forme négative est bien moins employée : 27 occurrences seulement. Le tableau 3 récapitule ces observations :

	Indicatif présent	Indicatif imparfait	Subjonctif présent	Indicatif futur	Conditionnel	Totaux
Forme affirmative	229	20	5	1	1	256
Forme négative	22	4	1	0	0	27

Tableau 3. Répartition des formes de *il y a*

On notera que nous n'avons relevé aucune insertion de *en*, ce qui tend à laisser penser qu'*il y a* n'est dans ce corpus pas utilisé pour « une opération d'extraction d'une partie des éléments d'un ensemble » (Bichard, 1999, p. 51), ce que l'examen de ses fonctions confirmera.

Nous avons aussi inclus dans notre analyse l'utilisation du modal *pouvoir* et le futur périphrastique :

(16) et puis éventuellement **il peut aussi y avoir** des déchets hein

(17) **il va y avoir** de nombreux paramètres qui vont induire une modification

Ces deux dernières variations sont très marginales puisqu'elles ne représentent que 5 occurrences qui s'ajoutent à celles recensées dans le tableau 3.

En anglais, la variation peut être temporelle, (presque) comme en français, avec recours au présent, futur et prétérit, mais aussi formelle avec une alternance au singulier de *is* et *'s* et au pluriel de *are* ou *'re*.

(18) here we see **there's** a continuous increase in the in the optimization parameters

(19) I don't know what conclusion to draw from that because **there are** other considerations

Le tableau 4 précise la répartition observée.

	Présent sing	Présent pluriel	Prétérit sing	Prétérit pluriel	Futur	Total
Forme affirmative	(is) 37 (’s) 115	(are) 48 (’re) 4	21	4	1	230
Forme négative	(is) 8 (’s) 2	(are) 4 (’re) 0	2	0	0	16

Tableau 4. Répartition des formes de *there [be]*

Dans les deux langues se dégage une très nette préférence pour la forme affirmative au présent de l’indicatif. On verra plus loin que cette préférence syntaxique est très cohérente avec les fonctions remplies par *il y a*.

Outre ces variations formelles affectant la tournure elle-même, des variations syntaxiques modifient son contexte d’insertion. En français comme en anglais, le pronom ou le SN qui suit *il y a / there is* peuvent être l’antécédent d’un pronom relatif :

(20) **il y a** peut-être une un facteur un facteur métrique **qui** pourrait euh expliquer en partie

(21) **there are** coral diseases **that** are currently killing corals

Ces diverses formes et constructions permettent à *il y a / there [be]* de remplir des fonctions analogues à celles des pseudo-clivées ainsi que d’autres qui lui sont propres.

4.2. Fonctions

La littérature sur *il y a* lui souligne essentiellement deux rôles : l’un sur le plan temporel, l’autre comme présentatif (Tamine-Gardes, 1986 ; Bichard, 1999). Pour analyser l’ensemble des fonctions dans les présentations de conférence, il convient de raffiner cet inventaire.

Nous commencerons par la référence temporelle, qui est spécifique du français. Cet usage de *il y a* a en effet ceci de particulier qu’il élimine le caractère prédicatif de l’expression au profit d’un emploi prépositionnel dans lequel *il y a* pourrait commuter avec *voilà/voici*. L’anglais n’emploie pas *there [be]* avec cette fonction temporelle, mais plutôt *ago*, ce qui ajoute un argument pour la disjonction des deux principaux rôles de *il y a* en français.

4.2.1. Référence temporelle

Sur le plan temporel, deux grands emplois se distinguent. Il peut être fait référence à une période plus ou moins précise :

(22) **il y a** cinquante ans une offre d’emploi c’était plutôt juste le nom du poste et le contact

(23) les producteurs actuels sont apparus au maximum **il y a** deux millions d’années

Cet emploi s’observe surtout dans les exposés de géochimie organique, où la chronologie et la datation jouent un rôle important. Il peut être fait référence aussi au temps interne de l’exposé lui-même :

(24) je maintenais **il y a** un instant que la structure de coordination favorisait une lecture causale

L'autoréférence permet de tisser des liens entre différents temps et différentes propositions (au sens argumentatif) de l'exposé, elle concourt à la cohésion interne du propos. Le locuteur se relie à un moment précédent de l'exposé soit pour en montrer la relation avec ce qu'il est en train ou ce qu'il est sur le point d'affirmer, soit pour en proposer des prolongements. *Il y a* offre un support pour cet ancrage temporel.

Les autres fonctions que nous examinons maintenant peuvent être rangées sous l'étiquette *présentatif*, elles se laissent toutefois subdiviser plus finement.

4.2.2. Amorce d'une énumération

Lorsque l'exposé scientifique a recours à une énumération, *il y a*, tout comme *there [be]*, est un moyen commode d'amorcer celle-ci en indiquant à la fois la quantité d'items à énumérer et la catégorisation de ce qui est énuméré.

(25) during the first two decades of E - S - P, [...], **there were** basically **two strands of activity** one oriented towards reading the other towards writing.

(26) **il y a deux types de locuteurs** locuteur lambda l'être du monde [...] et locuteur L c'est-à-dire euh grand L c'est-à-dire locuteur qui est en train d'énoncer

Cette amorce permet au locuteur d'indexer son énumération, de l'inscrire dans une catégorie, et à l'auditeur d'organiser mentalement ce qui suit. Elle est un moyen de structuration des items évoqués, une façon de fournir à l'auditeur le classement pour 'ranger' mentalement une série qui lui est présentée.

Cette façon de procéder en plusieurs temps, introduire d'abord, exposer ensuite, se retrouve avec la construction évoquée dans notre description des formes syntaxiques, qui inclut une relative après l'élément introduit par *il y a* ou *there [be]*.

4.2.3. Présentatif avec relative

On retrouve avec cet emploi une construction très proche des pseudo-clivées précédemment évoquées dans la mesure où la construction dissocie ce dont on parle (le thème) et ce que l'on en dit (le rhème).

(27) et donc là **il y a** une chose **qui** est quand même à remarquer c'est que si l'on a des complétives de modalité d'énonciation autre qu'assertive le signifié du verbe dire est complètement déterminé

(28) **il y a** une structure prosodique **qui** est assez différente en fait et **qui** n'a pas de préfixe à mon avis il y a pas de préfixe prosodique tout est noyau

(29) basically we're seeing that yes **there is** a risk for for cadmium for uh copper certainly **that** will exceed ecological targets

L'extrait (27) illustre doublement cette analogie avec les pseudo-clivées : d'une part l'emploi de *chose*, relativement vide sémantiquement et qui ne se spécifie ici que par le contenu de la relative, d'autre part la mobilisation d'un second segment introduit par *c'est que*. Ces occurrences procèdent ainsi en deux temps : 1. d'abord est introduit dans le discours ce dont le locuteur veut parler, et on notera à cet égard l'emploi de déterminant indéfini, 2. qui fait ensuite l'objet de la réelle prédication.

Si l'on reprend la proposition de Roubaud et Sabio (2018), ces exemples se laisseraient reformuler en « ce qu'il y a..., c'est que... ».

(27') ce qu'il y a de remarquable c'est que si l'on a des complétives de modalité d'énonciation autre qu'assertive...

(28') ce qu'il y a c'est que la structure prosodique est assez différente en fait et n' a pas de préfixe à mon avis

En anglais, la situation est similaire : en (29) il ne s'agit pas tant d'introduire dans le discours le risque lié au cadmium ou au cuivre, mais d'en dire qu'il va bien au-delà de la question écologique.

4.2.4. Actualisateur d'existence

La majorité des occurrences, tant en français qu'en anglais, servent « à poser l'existence d'un objet » (Tamine-Gardes, 1986, p. 35), l'actualisant ainsi dans le discours. Pour Rabatel (2001, p. 127), « *il y a* exprime une forme abstraite et intellectuelle d'ostension ».

Dans l'exposé scientifique, cette assertion d'existence intervient notamment :

- pour partager des questions qui se posent à l'origine ou au cours de la recherche, souvent en combinaison avec « on se demande s'il y a », « on a cherché s'il y avait »

(30) j'essaye ensuite de voir **s'il n'y a** pas une co-variation entre le contenu en alcéonones et une espèce particulière de coccolithes

(31) et deuxième question pourquoi y a-t-il pourquoi il **il n'y a** pas de oh alors que ah est massivement présent

(32) but the moment we look at the world outside we find actually hybridity in all forms and all shapes and all sizes hybridity seems to be more common sometimes you start wondering whether **there are** any pure genres

- pour mettre en évidence les indices sur lesquels le chercheur s'appuie

(33) **il y a** un petit écrasement des mouvements mélodiques avec une montée donc c'est une incise qui euh du point de vue du texte donc de la syntaxe est effectivement écrasée comme incise, mais du point de vue prosodique est intégrée dans la structure prosodique

(34) in two thousand and seven in June two thousand and seven and you can see **there's** some very severe flooding

- pour, de façon classique, indiquer une quantité, laquelle participe à la méthodologie ou au raisonnement du chercheur

(35) l'élevage y est très très important étant donné qu'**il y a** plus de quatre-vingt-seize pourcents d'animaux domestiques à ce site et très peu de chasse 4 pourcent

(36) **il y a** une **il y a** une répétition euh **il y a** une seule une reprise si l'on se si l'on se où l'on défend

(37) I divided initially into eleven different categories and we're going to look at just one of them today, [...] and here they are **there were** seventy-one of them

- pour indiquer les résultats ou les conclusions de la recherche

(38) en fait bah les lipides ils sont bel et bien présents **il y a** bel et bien des marqueurs présents de lipides

(39) a need that I I sense in this community to get the message out that **there is** an urgency to do something now or else your children and our children's children won't be able to see many of these critters

Dans ces contextes comme dans ceux où il s'agit 'simplement' d'asserter l'existence, l'utilisation de *il y a* permet une objectivation, par retrait du chercheur, en particulier lorsqu'il s'agit de conclure. Dans des contextes littéraires, Rabatel (2001) remarque que *il y a* permet de masquer l'origine énonciative de l'assertion d'existence et de donner pour objective l'existence (ou la non-existence) de l'objet présenté (p. 128). De la même manière, dans l'exposé, l'objet est présenté comme existant « en soi », laissant dans l'arrière-plan le chercheur qui choisit de le faire exister dans le discours.

L'exemple (36), plus haut, montrait aussi la participation du tour à la dynamique d'élaboration du discours « en temps réel » : il n'est pas rare d'observer une succession de *il y a* ou même une bifurcation après une ou plusieurs occurrences auto-interrompues qui manifestent le travail sous-jacent de « mise en texte » opéré par le locuteur. Ces occurrences sont comptabilisées comme « raté ».

(40) retournons à nos molécules et **il y a** euh donc j'ai fait des analyses moléculaires sur euh des échantillons euh qui couvrent les trois derniers siècles et donc on va regarder tout d'abord les acétates de triterpényles

(41) **there are** in spite of the ultra-urbanization **there're** still areas within the boroughs one of the boroughs being Staten Island where there are uh some uh wetlands uh drainage corridors rivers

Le tableau 5 indique la proportion de chacune de ces fonctions dans les deux langues.

Fonction	Linguistique		Sciences	
	FR	EN	FR	EN
Référence temporelle	7	0	7	0
Amorce d'une énumération	2	2	10	2
Présentatif avec relative	47	21	15	17
Actualisateur d'existence	134	113	53	75

« Raté »	8	10	2	5
----------	---	----	---	---

Tableau 5. Répartition des fonctions en français

Ce tableau témoigne du fait que les deux langues ont des emplois et des fonctions similaires, hormis pour la référence temporelle dont nous avons souligné qu'elle repose en français sur une valeur prépositionnelle de *il y a*.

5. Analyse de « si / if + pronom personnel »

Une autre routine productive dans les présentations est celle formée par la combinaison du pronom personnel avec les marqueurs du conditionnel, *si* ou *if*. Comme nous le verrons ci-dessous, ces constructions, habituellement désignées sous la dénomination de phrases conditionnelles, peuvent aussi remplir une importante fonction de politesse et de gestion textuelle dans la communication scientifique orale (Ferguson, 2001 ; Carter-Thomas et Rowley-Jolivet, 2008). C'est sur ces fonctions pragmatiques (non-conditionnelles) que nous proposons de nous pencher, après quelques remarques sur la distribution de la construction.

5.1. Formes et fréquences

Comme le tableau 6 et le tableau 7 le montrent, les deux langues ont recours aux formes *si / if + pronom personnel*, mais avec plus d'occurrences en sciences pour le corpus anglophone, et plus d'occurrences en linguistique pour le corpus francophone.

	<i>If you</i>	<i>If we</i>	<i>If I</i>	Total
Anglais Ling.	45	21	11	77
Anglais Sc.	53	43	6	102
Ling. et Sciences	98	64	17	179

Tableau 6. Distribution de *If you/we/I + verbe* dans les sous-corpus anglophones

	<i>Si vous</i>	<i>Si (l')on</i>	<i>Si nous</i>	<i>Si je</i>	Total
Français Ling.	19	55	1	17	92
Français Sc.	5	33	1	1	40
Ling. et Sciences	24	88	2	18	132

Tableau 7. Distribution de *Si vous/on/nous/je + verbe* dans les sous-corpus francophones

La composition de la construction est également différente dans les deux langues. Dans le corpus français, c'est la combinaison *si (l')on + verbe* qui est la plus fréquente avec 88 occurrences dans les deux sous-disciplines.

(42) **si l'on résume**, « help » était donc suivi à l'origine d'un bénéficiaire et d'un circonstant de but puis il a été suivi de deux compléments et aujourd'hui il est de plus en plus employé avec un seul complément

Le pronom *on* peut assumer diverses valeurs dans le discours scientifique en fonction des verbes et du contexte (cf. Fløttum *et al.*, 2006 ; Gjesdal, 2012). Il est souvent employé pour se référer à une entité collective comprenant le locuteur lui-même et les auditeurs/lecteurs ou le

locuteur et la communauté scientifique, et serait l'équivalent de *we* en anglais. Le fait que le pronom *on* subsume ou remplace les valeurs du pronom de la première personne du pluriel nous est ici confirmé par la quasi-absence de *si nous + verbe* dans le corpus francophone. La deuxième combinaison la plus fréquente en français est la combinaison *si vous + verbe* avec 24 occurrences.

En revanche, en anglais, *if* est le plus souvent accompagné par le pronom personnel *you*, avec 98 occurrences de *if you + verbe* dans les deux sous-corpus disciplinaires.

(43) so, um **if you look** at the grand totals

La combinaison *if we + verbe* est la deuxième plus fréquente. Il n'y a aucune occurrence de *if one* dans les corpus anglophones. En anglais et en français, l'emploi avec le pronom de première personne du singulier, bien que présent, figure en troisième place, avec 17 occurrences en anglais et 18 occurrences en français.

Il est important de souligner la préférence très nette pour l'emploi de ces constructions dans le corpus des présentations orales. Nous constatons quelques occurrences de cette construction à l'écrit dans le corpus d'articles de recherche, mais dans des proportions bien moindres. En anglais, en particulier il y a seulement 17 occurrences (*vs.* 179 à l'oral), toutes avec le pronom *we*. En français il y a 47 occurrences (*vs.* 132 à l'oral), avec le pronom *on* ou *nous*. Nous ne constatons aucune occurrence de *si/if* à l'écrit avec les pronoms *you/vous* ou *I/je*.

5.2. Fonctions

Dans cette section, nous proposerons quelques hypothèses pour expliquer le recours fréquent à la construction avec *si* et *if* dans le contexte de la présentation scientifique orale. Quelles sont les fonctions privilégiées ? Nous essayerons aussi d'avancer des explications concernant les différences dans la composition de la construction dans les deux langues. Pourquoi en français la combinaison *si (l')on + verbe* est-elle la plus sollicitée, alors qu'en anglais c'est *if you + verbe* qui est la plus fréquente ?

Dans les présentations, les phrases conditionnelles peuvent être exploitées à des fins interactives et organisationnelles. À côté des fonctions logiques classiques, réelles ou irréelles (cf. Carter-Thomas & Rowley-Jolivet, 2008) :

(44) what would happen if we inserted green roofs and porous paving ?

(45) si on fait cette hypothèse [...] ça explique évidemment que les que les exemples [...]

nous trouvons une proportion non négligeable de constructions exprimant des fonctions pragmatiques, non logiques :

(46) if we try and look at these verbal elements, we can notice really they're mainly of two types

(47) si l'on adopte le modèle proposé par Diewald [...] on peut schématiser de cette façon le chemin parcouru jusqu'à l'émergence des locutions conjonctives de simultanéité

Dans (46) et (47) par exemple, il ne s'agit pas vraiment de signaler une relation particulière entre les propositions P et Q, mais de signaler un cadre provisoire (espace sémantique) fourni par la proposition subordonnée dans le contexte où il est pertinent d'énoncer Q. Dans les corpus anglophones, 30% des occurrences concernent les fonctions pragmatiques

de ce type (53/179) et dans les corpus francophones le pourcentage s'élève à 45% des occurrences (60/132).

Une analyse fine des lignes de concordances, accompagnée par une analyse contextuelle plus approfondie, révèle trois principales fonctions pragmatiques récurrentes : l'emploi de quelques petites expressions de politesse préfabriquées, telles que *if you like*, *si vous voulez* ou *si j'ose dire*, les marqueurs de transition vers un nouveau topique et les invitations et injonctions aux auditeurs à regarder un élément visuel ou un exemple. Nous proposons de regarder plus en détail ces deux dernières fonctions qui sont plus nombreuses.

5.2.1. Marqueur de structuration (transitions et reprises)

Dans un monologue informationnellement dense, tel que la communication de congrès, les marqueurs organisationnels sont nécessaires afin de segmenter le flot discursif continu en de petites portions plus digestes. Comme le rappelle Péry-Woodley (2000, p. 136), « structurer revient toujours à segmenter », c'est-à-dire à diviser et à rassembler en même temps. Les constructions avec *si/if* de type pragmatique peuvent permettre aux orateurs de signaler explicitement le topique, tout en créant des segments plus faciles à traiter pour les auditeurs :

(48) si on s'intéresse aux acides gras polyinsaturés et aux taux de protéines [...], on voit qu'il n'y a pas d'effet descendant en retour

(49) si on passe au verbe d'opinion il faut définir

(50) if we turn back to the first group, we see something

Une utilisation similaire permet de prévenir les auditeurs d'un changement de direction, et de signaler la transition vers un nouveau topique (51) ou la reprise d'un ancien topique (52) :

(51) si nous ouvrons le débat à l'ensemble des types de transferts [...]

(52) si on en revient aux changements diachroniques [...]

Ces fonctions de structuration et de topicalisation sont particulièrement fréquentes dans les deux corpus francophones, et concernent une grande proportion des emplois avec *on* et les quelques occurrences avec *nous*.

5.2.2. Injonctions atténuées et invitations

Dans une deuxième utilisation pragmatique récurrente, les formes *si/if + pronom personnel* sont employées comme des injonctions atténuées. Une caractéristique de la communication de congrès qui favorise ce recours aux fonctions pragmatiques des phrases conditionnelles est liée à la gestion de ressources visuelles. Les conférenciers doivent constamment veiller à intégrer les informations visuelles projetées à l'écran dans la trame linguistique de leur communication verbale. L'emploi d'une conditionnelle peut permettre d'attirer poliment l'attention des auditeurs sur une image ou un schéma que le conférencier est en train de montrer. C'est une façon d'inviter les auditeurs à expressément diriger leur attention vers ce qu'il commente ou est sur le point de projeter.

(53) If you look closely you can see there are

(54) si on regarde le premier pic ici d'alcénones ça ne semble pas correspondre à un pic d'une espèce de Reticulofenestra

Dans les communications en linguistique, il peut s'agir aussi d'une invitation (ou requête) à consulter l'exemplier (55) ou à regarder un exemple précis projeté à l'écran (56) :

(55) And if you look in the back part of your handout you'll see what I mean

(56) si on regarde l'exemple avec 'quoi', les phrases qui suivent [...]

De cette manière l'orateur encourage la participation active des auditeurs. Cette fonction interactive est particulièrement fréquente dans les deux corpus anglophones et contribue fortement à la grande proportion d'occurrences de *if you + verbe*.

De manière générale les deux fonctions récurrentes des formes *if / si + pronom personnel* exploitent la fonction potentiellement interactive de la construction. Bien que la communication soit un monologue, les orateurs ont besoin de créer une relation avec les auditeurs et l'emploi de phrases conditionnelles pragmatiques contribue à créer un rapport direct avec les auditeurs présents dans la salle de conférence.

6. Conclusion

Les trois constructions observées forment des routines discursives au sens où elles procurent à l'orateur du préconstruit de nature lexico-grammaticale, qui participe à l'élaboration du discours. Leurs fonctions sont pertinentes au regard du contexte particulier dans lequel ce discours se déroule. Nous avons en effet rappelé en 2.2 les trois caractéristiques spécifiques de la présentation de conférence. Ramenons-les au premier plan pour les mettre en relation avec les fonctions décrites.

Nous avons souligné la nature particulière de l'interaction, qui consiste en un monologue, mais avec un auditoire présent dans la salle, ce qui nécessite de la part de l'orateur une certaine prise en compte de cet auditoire. Celle-ci peut passer par une stratégie communicative de type interactif. Les pseudo-clivées lui permettent par exemple de répondre à une question implicite « qu'est-ce qu'on appelle semi-auxiliaire ? – Ce qu'on appelle semi-auxiliaires, ce sont... ». L'emploi que nous avons qualifié de pragmatique des constructions avec *if / si* établit une certaine connivence tout en impliquant directement l'auditoire *if you look closely you can see...*

La présentation de conférence vise à délivrer un grand nombre d'informations en un temps restreint et contraint, il s'agit donc de les rendre digestes. Nos trois routines y concourent, en particulier en opérant une segmentation en « petites portions » d'informations « il y a une structure prosodique / qui est assez différente », en indiquant une focalisation explicite *what is important is...* qui fournit une consigne précise pour l'interprétation. Ces procédés sont structurants, tout comme l'est le signalement d'une énumération à l'aide de *there is / il y a*. Les auditeurs sont guidés pour traiter et hiérarchiser les informations, tout en gérant le flux verbal ininterrompu. À l'écrit, en plus des marqueurs de topicalisation et autres organisateurs textuels, des marques visuelles (ponctuation, typo-disposition) remplissent ce rôle de structuration et hiérarchisation, mais à l'oral, il est indispensable d'aider l'auditoire à ne pas se perdre dans l'exposé. C'est d'autant plus important que nous avons par ailleurs observé dans le corpus français le faible guidage des auditeurs dans la structure d'ensemble de l'exposé (Jacques, 2017).

De la même manière, les indications méta-textuelles construisent un cadre « ce qu'on va vous présenter, c'est... », de même que les références temporelles internes tissent des liens à distance entre les différents temps de l'exposé « se pose alors le genre de question que je posais il y a dix minutes... » et augmentent sa cohérence interne.

À côté du discours verbal qu'il faut gérer, doit aussi être intégré le canal visuel. Dans la mesure où elles peuvent constituer un instrument de focalisation, les pseudo-clivées sont exploitées aussi pour attirer l'attention sur ce canal visuel « ce qu'on voit ici dans cette courbe, c'est... ». La construction avec *if / si*, parfois même en combinaison avec *il y a*, véhicule une invitation à regarder la diapo « on s'aperçoit qu'il n'y a pas vraiment de corrélation évidente si on regarde le premier pic ici d'alcénones ». La fréquente utilisation de ces 'conditionnelles pragmatiques' dans les présentations orales scientifiques semble donc directement liée à ce contexte discursif particulier.

En définitive, ce dernier impose à l'orateur un discours qui, même s'il est préparé à l'avance, doit jouer d'un ensemble de ressources plus spécifiquement orales pour guider l'auditoire. Les routines assument pleinement ce rôle. Nous en avons décrit trois, d'autres restent à explorer, par exemple en mobilisant un corpus dont la taille permettrait des extractions par des mesures statistiques.

Bibliographie

- Apothéloz, D., Roubaud, M.-N. (2015) « Constructions pseudo-clivées ». In Encyclopédie Grammaticale du Français, en ligne : <http://encyclogram.fr>
- Biber, D., Johansson, S., Leech, G., Conrad, S., Finegan, E. (1999). Longman Grammar of Spoken and Written English. Harlow: Pearson Education Ltd
- Bichard, M. (1999). Étude morphosyntaxique de il y a en français contemporain. Plaidoyer en faveur d'un mal-aimé. *L'information grammaticale*, 80, 49-52.
- Carter-Thomas, S., Jacques, M.-P. (2017). Interdisciplinary and interlinguistic perspectives on Academic Discourse: the mode variable. *Chimera: Romance Corpora and Linguistic Studies*, 4(1), 1-11.
- Carter-Thomas, S., Rowley-Jolivet, E. (2001). Syntactic differences in oral and written scientific discourse: the role of information structure, *Asp*, vol. 31-33, 19-37.
- Carter-Thomas, S., Rowley-Jolivet, E. (2003). Analysing the scientific conference presentation (CP), A methodological overview of a multimodal genre», *Asp*, vol. 39-40, 59-72.
- Carter-Thomas, S., Rowley-Jolivet, E. (2008). If-conditionals in medical discourse: From theory to disciplinary practice. *Journal of English for Academic Purposes*, Vol. 7(3), 191-205.
- Collins, P. (1991). *Cleft and Pseudo-cleft Constructions in English*. London/New York: Routledge
- Dahl, T. (2004). Textual metadiscourse in research articles: A marker of national culture or of academic discipline? *Journal of Pragmatics*, 36(10), 1807-1825.
- Ferguson, G. (2001) *If You Pop Over There: A Corpus-based Study of Conditionals in Medical Discourse*. *English for Specific Purposes*, 20(1), 61-82.
- Fløttum, K., Dahl, T., Kinn, T. 2006. *Academic Voices*. Amsterdam : Benjamins
- Gjesdal, A. (2013), *The Influence of Genre Constraints on Author Representation in Medical Research Articles. The French Indefinite Pronoun On in IMRAD Research Articles*», *Discours* [Online], 12 : <http://journals.openedition.org/discours/8770> ; DOI : 10.4000/discours.8770
- Halliday, M. A. K., & Matthiessen, C. (2004). *An introduction to functional grammar* (3rd ed.). London: Edward Arnold.

- Jacques, M.-P. (2017). La structuration textuelle en discours scientifique : Comparaison oral / écrit. *CHIMERA: Romance Corpora and Linguistic Studies*, 4(1), 89-115.
- Lambrecht, K. (1994). *Information structure and sentence form*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Legallois, D., Grea, P. (2006). L'objectif de cet article est de... Construction spécifique et grammaire phraséologique. *Cahiers de praxématique*, 46, 161-186.
- Legallois, D. & Tutin, A. (2013). Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie. *Langages*, 189(1), 3-25. doi:10.3917/lang.189.0003.
- Longrée, D. & Mellet, S. (2013). Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours. *Langages*, 189(1), 65-79. doi:10.3917/lang.189.0065.
- Née, E., Sitri, F., Veniard, M. (2016). Les routines, une catégorie pour l'analyse de discours : le cas des rapports éducatifs. *LIDIL - Revue de linguistique et de didactique des langues*, 53, 71-93.
- Pecman, M. (2012) Étude lexicographique et discursive des collocations en vue de leur intégration dans une base de données terminologiques. *Terminology, Phraseology and Translation*. Special issue of *The Journal of specialised translation (JoSTrans)* 18, 113-138.
- Péry-Woodley, M-P (2000). Une pragmatique à fleur de texte : approche en corpus de l'organisation textuelle. *Mémoire d'HDR, Carnets de grammaire 8*, Université de Toulouse-Le Mirail : ERSS.
- Rabatel, A. (2001). Valeurs énonciative et représentative des « présentatifs » c'est, il y a, voici/voilà : Effet de point de vue et argumentativité indirecte du récit. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 9-10, 43-74.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (2009). *Grammaire méthodique du français* (4ème éd.). Paris: P.U.F. - Quadrige.
- Roubaud, M.-N., Sabio, F. (2018) « ce qu'il y a c'est que mon portefeuille il est pas extensible » : il y a et le pseudo-clivage, *Scolia*, (32), 43-67.
- Rowley-Jolivet E. (2000). Image as Text. Aspects of the shared visual language of scientific conference participants. *ASp*, vol. 27-30, 133-154.
- Rowley-Jolivet, E. & Carter-Thomas, S. (2005). « Scientific Conference Englishes: Epistemic and Language Community Variations ». In G. Cortese & A. Duszak (éds.) *Identity, Community*,

- Discourse: English in Intercultural Settings. Berne : Peter Lang, 295-320.
- Sitri, F. & Tutin, A. (2016). « Présentation », Lidil [En ligne], 53 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 20 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/lidil/3914>
- Tamine-Gardes, J. (1986). Introduction à la syntaxe (suite): Les présentatifs. L Information Grammaticale, 29(1), 34-36. <https://doi.org/10.3406/igram.1986.2140>
- Thompson, S. (2003). Text-structuring metadiscourse, intonation and the signalling of organisation in academic lectures. Journal of English for academic purposes, vol 2, 5-20
- Tutin, A. (2016). La phraséologie transdisciplinaire des écrits scientifiques : des collocations aux routines sémantico-rhétoriques. L'écrit scientifique : du lexique au discours. Rennes : PUR, 28-43.